

COMMUNIQUÉ
16 mai 2018

AD-PA

Les personnes âgées - Les directeurs

LUNDI DE PENTECÔTE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOIT TENIR SES ENGAGEMENTS

Le Lundi de Pentecôte est l'occasion de faire le point sur l'aide aux personnes âgées fragilisées.

Les interpellations des syndicats unanimes, soutenus par l'AD-PA et près de 90 % des Français, selon un récent sondage, ont conduit le Président de la République à indiquer qu'il serait au rendez-vous pour mieux aider les Personnes Agées vivant en établissement et qu'il lançait un débat sur le financement de l'aide au secteur.

Parallèlement Agnès BUZYN a suspendu les mesures diminuant les moyens dans de nombreux établissements. Ces deux déclarations constituent un premier pas important et permettent de renouer le dialogue avec l'État.

Pour autant de nombreux points nécessitent des réponses rapides : la situation de l'aide à domicile où les Personnes Agées sont insuffisamment aidées par des salariés insuffisamment reconnus, les diminutions de moyens intervenues en 2017 qui ne seraient pas compensées, les budgets en baisse dans les établissements et services à domicile où ils augmentent moins vite que la progression des salaires et des prix...

Afin de montrer à l'Etat qu'il devra engager les réformes promises et attendues depuis si longtemps, l'intersyndicale unanime et l'AD-PA proposent aux Français de remplir des cartes pétition qui seront ensuite envoyées à la Présidence de la République pour rappeler les besoins impérieux des Personnes Agées fragilisées, de leurs familles et des salariés qui les accompagnent.

Ces cartes pétition sont disponibles sur le site : www.ad-pa.fr

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées